

Comité syndical du 12 novembre 2025

Le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne, légalement convoqué le 29 octobre 2025, s'est réuni en Comité syndical le mercredi 12 novembre 2025, dans les locaux du Syndicat mixte et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents :

**Membres titulaires :**

Collège	Nom de la collectivité	Nom délégué	Prénom délégué	Pouvoir
1	REGION BRETAGNE	CHESNAIS-GIRARD	LOÏG	
1	REGION BRETAGNE	PERRIN-SARZIER	STEPHANE	
1	REGION BRETAGNE	TRE-HARDY	JERÔME	
1	REGION BRETAGNE	DE SALLIER-DUPIN	STEPHANE	
2	DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	ALLEN0	VINCENT	Pouvoir de C. Orain-Grovalet
2	DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	ORAIN-GROVALET	CHRISTINE	Pouvoir à V. Alleno
2	DEPARTEMENT DU FINISTERE	DE CALAN	MAËL	Pouvoir à A. Caro
2	DEPARTEMENT DU FINISTERE	CARO	AMELIE	Pouvoir de M. de Calan
2	DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE	COULOMBEL	LUDOVIC	
3	BREST METROPOLE	PICHON	RONAN	Pouvoir de F. Bonnard Le Floc'h
3	BREST METROPOLE	BONNARD LE FLOC'H	FREDERIQUE	Pouvoir à R. Pichon
3	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	LE RAY	PHILIPPE	Pouvoir à S. Lemoulinier
3	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	LEMOULINIER	SOPHIE	Pouvoir de P. Le Ray
3	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	COTTEN	MICHEL	
3	DINAN AGGLOMERATION	ORVEILLON	THIERRY	
3	DINAN AGGLOMERATION	RENAULT	QUENTIN	
3	GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION	KERMORVANT	PATRICE	
3	GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	LE BARS	YANNICK	
3	GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	LE MEUR	FREDERIC	
3	LAMBALLE TERRE ET MER	DREZET	CATHERINE	
3	LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	CHOUPAUX	GWENAËL	
3	QUIMPERLE COMMUNAUTE	LE ROUX	CHRISTOPHE	
3	REDON AGGLOMERATION	JOUNEAU	LIONEL	
3	VITRE COMMUNAUTE	DELAUNAY	JEAN-LUC	
4	CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	CORRIGNAN	GERARD	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-MEEN MONTAUBAN	TEXIER	FREDERIC	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	BUANNIC	JEAN-LOUIS	

4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU	MIOSSEC	GILBERT	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS	GODEC	DANIEL	
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES PLEYBEN - CHATEAULIN - PORZAY	SALAUN	GILLES	
4	MONTFORT COMMUNAUTE	BRE	YANNICK	
4	PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE	MURET-BAUDOIN	MARIELLE	
4	PONTIVY COMMUNAUTE	POURCHASSE	MICHEL	
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE-ILLE-EN-MER	HUCHET	ANNAICK	
5	BROCELIANDE COMMUNAUTE	SAVATIER	FABIENNE	
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE CORNOUAILLE	COQUIL	YVON	
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH	GALARDON	GEORGES	
5	POHER COMMUNAUTE	LE LOUARN	ERIC	

**Membres suppléants :**

Collège	Nom de la collectivité	Nom délégué	Prénom délégué	Pouvoir
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE	BRIANT	JEAN-NOËL	

**Membres invités :**

Collège	Nom de la collectivité	Nom délégué	Prénom délégué	Pouvoir
	PAIERIE REGIONALE	MLYNARSKI	ANNE	

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h00



## Ordre du jour

1. Débat d'Orientations Budgétaires
2. Budget
  - Décisions modificatives n°1
  - Dotations aux provisions pour charge d'exploitation
3. Ressources Humaines
  - Protection sociale complémentaire : adhésion au contrat collectif complémentaire santé du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
4. Elections
  - Election des membres des Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics Locaux et Commission de Contrôle Financier

---

Comité syndical du 12 novembre 2025

2



## PV du Comité syndical du 20 juin 2025

- Adoption du procès verbal du Comité syndical du 20 juin 2025
  - Envoyé le 21 juillet 2025

---

Comité syndical du 12 novembre 2025

3

Après en avoir délibéré, le Procès-verbal du Comité syndical du 20 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Le Président invite Muriel Chabert, Directrice Modernisation des Administrations et Services Numériques, à présenter les Orientations Budgétaires concernant les Services numériques.



#### Poursuivre l'amélioration continue des services existants



SALLE DES  
MARCHÉS

Deux mises à jours applicatives par mois et 1 majeure par trimestre sur tous les modules proposés : Sourcing, Base DCE, Passation, Execution

##### Ajout de nouveaux modules :

- L'étude de la mise en place d'une interface avec le parapheur électronique
- Assistant juridique basé sur l'outil IA Délibia
  - Accessible via la salle régionale des marchés publics
  - Activation par entité sur demande
  - A venir : appel à candidats pour expérimenter l'outil
  - **Gratuit jusque fin 2026 = modèle économique à définir**
- Module REDAC
  - Outil d'aide à la rédaction des pièces de marchés
  - Accessible via la salle régionale des marchés publics
  - Nécessite la rédaction d'un avenant au marché actuel avec définition du périmètre d'usages : proposition inclus dans le bouquet de services, **HORS CR et 4 CD.**

Comité syndical du 12 novembre 2025

6



#### Poursuivre l'amélioration continue des services existants



PARAPHEUR  
ELECTRONIQUE

- Finaliser les migrations du service de télétransmission Pastell vers le parapheur v5
- Mise à jour de sécurité du service Pastell = **au plus tard T1 2026**
- Migrer les collectivités du parapheur v4 vers le parapheur v5 = **fin 2026**



GESTION DES  
IDENTITES

- Mise en production d'une version commune avec nos collègues ARNiA intégrant :
  - Des évolutions fonctionnelles comme l'authentification multi-facteur
  - la **connexion au système ProConnect** de l'Etat
- Mise en production accès au service transfert depuis les **annuaires d'identités d'autres collectivités**  
⇒ **T4 2025**



TELETRANSMISSION

Création d'une nouvelle interface pour l'envoi des actes au contrôle de légalité = **T3 2026**

Comité syndical du 12 novembre 2025

7



## Débat d'orientations budgétaires 2026 Services numériques

### Poursuivre le déploiement des nouveaux services du PP2025-2029




**PARTAGE ET COLLABORATION**  
Solution nextcloud

**En 2025**

- 212 entités en production
- 607 utilisateurs déclarés

**En 2026**

- Faire connaître les services
- Partager des retours d'expérience



**TRANSFERT DE FICHIERS**  
Solution Lufi

**En 2025**

- 465 entités ont utilisé le service
- 1115 utilisateurs



## Débat d'orientations budgétaires 2026 Services numériques

### Poursuivre le déploiement des nouveaux services du PP2025-2029




**CYBER COFFRE-FORT**  
Solution Vaultwarden

**Ouvert à tous**  
150 comptes

**En 2025**

- 162 entités en production
- 1000 comptes créés



**CYBER SAUVEGARDE**  
Société Oxibox

**Ouvert à tous**  
200 Go

**En 2025**

- 50 entités en production
- 5 To alloués



**CERTIFICATS**

En prévision des **élections municipales**

- Ajout au catalogue de certificats RGS 2\* valables 1 an dans l'optique de 2026
- **Préparation avec le titulaire du marché des actions de communication pré et post élections municipales**





Déployer les nouveaux services du PP2025-2029



**DÉMARCHE EN LIGNE**

- Conventionnement pour utilisation de l'instance **Démarches Simplifiées de l'Adullact** (voté en BS du 13/10/25)
- **Prochaines étapes :**
  - Validation de l'accès via le système Proconnect
  - Ouverture du service avec des collectivités pilotes = **T2 2026**
  - Travaux pour intégration au système France Connect = **Fin T2 2026**



**ENQUÊTE PUBLIQUE**

- Poursuite des échanges avec nos collègues de l'ALPI (Agence Landais pour l'Informatique pour réutilisation de leur solution).
- = ouverture du service **T3 2026**



Déployer les nouveaux services du PP2025-2029



**OPEN DATA**

- Cartographie communale**
- Ajouter une carte sur son site internet
  - En quelques clics
- ⇒ **Janvier 2026**

- Focus Marchés - Refonte complète du service**
- Nouvelle IHM,
  - nouvelles données,
  - nouveaux graphiques

**Organiser la 2<sup>ème</sup> journée de la donnée territoriale**

**En partenariat avec GeoBretagne**





#### Accompagner à l'usage des services

##### Production des contenus et leurs mises à jour pour :

- La communication
- La formation des utilisateurs et des équipes Mégalis
- L'assistance des utilisateurs
- Les procédures de déploiement et d'assistance

##### Plus particulièrement en 2026,

- Sur les nouveaux services
- Pour les nouveaux élus délégués Mégalis et plus largement les nouveaux élus municipaux ;
- en s'appuyant sur le nouveau site Internet Mégalis (Janvier 2026)

##### Réaliser également

- Une étude sur l'usage de la plate-forme e-learning ;
- l'expérimentation d'une plate-forme de streaming.

#### Poursuivre l'animation des partenariats et des communautés

- Acheteurs et Référents Mégalis
- Partenariats GéoBretagne, Breizh Cyber, CDGx, Manche numérique Achats
- Communauté d'utilisateurs et développeurs
  - ✓ marques blanches Actes et Budgets,
  - ✓ Focus Marchés et le service Signature en ligne

#### Participation aux échanges et travaux au niveau national

- DAJ
- DINUM
- ANCT
- Association Déclic

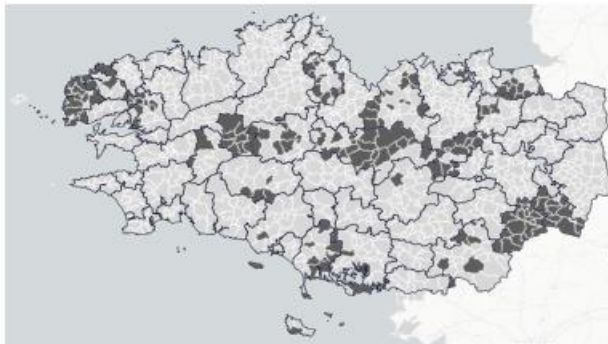


#### Poursuivre les accompagnements cybersécurité

##### Parcours sensibilisation niveau 1 et 2

Fin de l'accompagnement au 30/06/2026

⇒ Réflexion sur l'accompagnement à partir du S2 2026



**Déployer de nouveaux accompagnements**  
**Appel à collectivités pilotes**

**Accessibilité et sobriété numériques**

**Parcours Accessibilité Numérique**  
 Assistance, tutoriels et modules e-learning sont à votre disposition

**Parcours Sobriété Numérique**  
 Assistance, tutoriels et modules e-learning sont à votre disposition

Comité syndical du 12 novembre 2025

**Expérimentation plate-forme PIX**

Parcours et modules pour l'évaluation des compétences numériques des agents

- **Planning des webinaires :**  
<https://services.megalix.bretagne.bzh/liste-des-evenements/>

- **Un Café des services**  
 en visio tous les derniers vendredi du mois

- [Sobriété Numérique] Utiliser l'Eco-Clic  
13 novembre à 11h00
- [Partage] Partagez vos dossiers et fichiers avec Transfert de fichiers ou Partage et collaboration  
24 novembre à 11h00
- [OpenData] Publiez vos actes automatiquement sur votre site internet !  
02 décembre à 11h00
- [Idélibre] Convocation des élus : Préparez les Municipales 2026  
11 décembre à 10h00
- [Accessibilité numérique] Quels outils et pratiques ?  
18 décembre à 10h00

- **GT Référents Mégalis**
  - en visio le 12/12/2025
  - en présentiel en Juin 2026
 Accueil par Golf Morbihan Vannes Agglomération

Comité syndical du 12 novembre 2025

17



**Service ProConnect**

**domaine collectivite.fr  
Messagerie  
Fichiers**

**Des services supplémentaires :**

- Espace Opérateur pour les OPSN
- Projets
- RDV Service Public
- Annuaire des entreprises
- Espace sur demande
- Mon Suivi Social
- Mon Suivi Pro
- Mes Adresses
- Annuaire des collectivités

Comité syndical du 12 novembre 2025

18

- 379 communes bretonnes avec messagerie non professionnelle : source ANCT annuaire des collectivités
- Un grand nombre utilise des outils non souverains dans leurs échanges au quotidien avec des partenaires extérieurs publics ou privés.
- Les propositions de l'ANCT :
  - collaborer avec les OPSN dans une démarche de mutualisation des ressources afin de co-développer et déployer ces produits aux bénéfices des collectivités bretonnes.
  - S'appuyer sur les OPSN pour augmenter le niveau de sécurité des communes :
    - Faire connaître l'offre de services ;
    - Déployer les services pour toutes les collectivités quelque soit leur taille : activation, paramétrage, formation, assistance niveau 1 ;
    - Participer à l'amélioration des services en remontant les besoins d'évolutions

Comité syndical du 12 novembre 2025

19



- Le 24/10, envoi d'une lettre d'intention au Président de l'ANCT pour
  - travailler conjointement en vue de formaliser un partenariat,
  - explorer les moyens nécessaires pour soutenir cette collaboration, notamment par une contribution humaine, technique et financière de la part du syndicat mixte Mégalis Bretagne
  
- Prochaines étapes :
  - Echanges avec l'ANCT sur le modèle de contrat de partenariat public-public proposé ;
  - Définition de l'offre de services et du modèle économique associé pour les collectivités bretonnes, essentiellement les petites communes : liste des services, périmètre d'usages, périmètres d'usages, niveau d'accompagnement et contributions financières associées ;
  - Présentation des éléments en comité syndical du 18/12/25

*Le Président souligne que l'idée est d'accompagner le travail de l'ANCT et de trouver une interface de confiance entre les communes et les intercommunalités bretonnes d'un côté et l'ANCT de l'autre, permettant d'être efficace.*

*Patrick Malfait, Directeur général, complète et indique que les produits et services de l'ANCT intégrés dans la Suite Territoriale, ne seront pas inclus dans le périmètre du bouquet de services 2025-2029 et seront donc soumis à une contribution spécifique.*

*Vincent Alleno, délégué titulaire du Département des Côtes d'Armor, précise qu'à partir de mars 2026, la question de la cybersécurité sera très importante dans les collectivités en Bretagne, y compris dans les plus petites communes. La Suite territoriale s'inscrit dans une démarche visant à accompagner les collectivités pour qu'elles se préoccupent de la sécurité et de la sécurisation des données, à la fois celle des agents et des élus.*

## IA générative

Suite dernier bureau syndical et dernière commission DUNAE,

proposition de créer un groupe de travail

afin de définir les coopérations possibles et les mutualisations envisageables.

*Le Président rappelle que plusieurs collectivités ont déjà exprimé un intérêt marqué pour ce sujet, comme Rennes Métropole et la Région Bretagne, ainsi que des universités et d'autres acteurs nationaux. Au niveau national, Anne Le Hénauff, Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, porte également une attention particulière à cette thématique. L'objectif est de défricher le sujet et d'accompagner les élus dans cette démarche. Le débat est ouvert concernant la création d'un groupe de travail dédié à l'IA. Celui-ci aurait pour mission de travailler sur des idées de mutualisation à géographie variable.*

*Patrick Malfait, Directeur Général, formalise un appel à candidatures auprès des élus et des services intéressés.*

Le Président invite, Jean-Yves Vern, Directeur du Pôle Gestion des Systèmes d'Information, à présenter les Orientations Budgétaires relatives aux projets coopératifs.



## Projets Coopératifs : ADS / OuestGo / KorriGo

- ADS
  - Migration vers la solution Expert de toutes les instances, cadencée à la demande des services instructeurs
  - Déploiement de la signature électronique via le parapheur de la plateforme régionale d'administration électronique opérée par Mégalis
  - Déploiement de l'offre de numérisation des dossiers papiers
- OuestGo
  - Transfert de la gestion opérationnelle du service OuestGo au Syndicat mixte Bretagne Mobilité ainsi que des marchés avec Tekteo et Coexya
- KorriGo
  - Transfert du marché de la PMS GecKo à Bretagne Mobilités
  - Introduction par avenant dans la centrale d'achat d'une nouvelle carte 100% sans contact. Cette carte sera plus de 10% moins chère (0,99€HT/carte) que la carte actuelle.
  - Travaux autour d'un portail de commande en ligne de cartes KorriGo en remplacement de l'offre de PEC
  - Mise en oeuvre des préconisations d'évolutions techniques de la PMS GecKo établies lors d'un audit mené par la société NiJi



## Projets Coopératifs : KorriGo Multiservices / Mon-Compte/ Mes-Services

- KorriGo Multiservices
  - Étude d'un portail de commande en ligne de cartes KorriGo en partenariat avec la Direction de l'éducation et des langues de Bretagne
  - Raccordement de la nouvelle piscine de Villejean de Rennes Métropole à la PMS GecKo
- Mon-Compte
  - Mise en place de l'utilisation de mon-compte sur le portail de la Star
  - Valoriser le volet Santé Numérique des adresses mail des usagers inscrits
- Mes-Services
  - Intégration des fiches services de la CCI
  - Travaux de simplification avec la mise en oeuvre d'un prototype utilisant des outils d'IA pour intégrer automatiquement les services des collectivités dans une logique open data

Cette année 2026 marquera aussi la fin de la convention avec la Région sur le portage des projets KorriGo Multiservices, mon-compte et mes-services.

Ce sera donc l'occasion de définir le futur périmètre d'intervention de Mégalis, soit par voie conventionnelle, soit par voie statutaire.

*Le Président précise que le transfert de KorriGo vers Bretagne Mobilités se fera en en gardant une cohérence avec les travaux autour de KorriGo multiservices porté par Mégalis.*

*Amélie Caro, Déléguée titulaire du Département du Finistère, souhaite des précisions sur les liens de gouvernance et financiers entre Mégalis Bretagne et Bretagne Mobilités.*

*Le Président rappelle que sur le plan de la gouvernance, il n'existe pas de lien entre les deux structures, qui sont indépendantes l'une de l'autre. Il est demandé aux deux syndicats de mutualiser les ressources et travaux, tout en gardant à l'esprit que les finalités des deux entités sont différentes.*

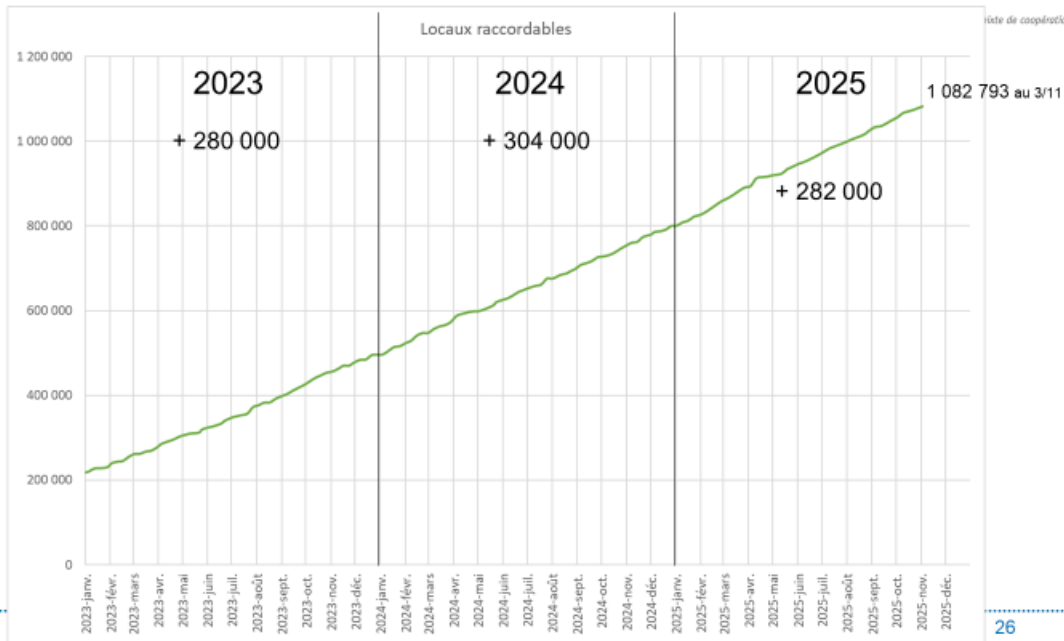
*Jérôme Tré-Hardy, délégué titulaire de la Région Bretagne, précise que les élus intéressés par les sujets numériques ont tout intérêt à suivre les travaux de Bretagne Mobilités, car certains peuvent impacter les domaines d'intérêt de Mégalis. C'est d'ailleurs ce qu'il s'efforce de rappeler régulièrement à ses collègues élus lors des différentes instances.*

*Le Président rappelle que Jérôme Tré-Hardy représente la Région dans les deux structures et a pour rôle, pour le Conseil régional de Bretagne, d'assurer la cohérence entre les deux volets de KorriGo : les mobilités et le multiservices.*

Le Président invite Thomas Renault, Directeur du projet Bretagne Très Haut Débit, à présenter les Orientations Budgétaires relatives à Bretagne Très Haut Débit.



## Bretagne Très Haut Débit



- **L'objectif principal** : finalisation des déploiements, maintenir la pression « jusqu'au bout »
  - Sauf aléas majeurs, Axione terminera les déploiements massifs l'année prochaine
  - Vigilance pour trouver des solutions pour résoudre les dernières « poches » de complexité
  - Avoir une vision précise des locaux raccordables ou temporairement bloqués avec les motifs correspondants
  
- Finaliser négociations avec THDB / Orange Concessions et mettre en œuvre les évolutions de la DSP
  
- Réalisation d'une cartographie des risques
  - Marché d'étude publié : identifier les risques naturels (vents, inondations...) ou humains (Seveso, accidents routiers, vandalisme...) et leurs effets éventuels sur le réseau
  - Alimenter la réflexion politique sur les modalités de priorisation et de financement de ces investissements complémentaires qu'il conviendra d'intégrer à la PPI.
  
- Maintenir et renforcer l'exigence sur les missions de raccordement, de travaux complémentaires pour relier les nouveaux logements ou de maintenance du réseau.



- Comment faciliter l'usage des réseaux de Mégalis par les collectivités ?
    - Par exemple pour relier leurs bâtiments et ainsi centraliser les accès réseau
    - Faciliter l'accès des collectivités au catalogue de service modifié ou enrichi pour être adapté aux besoins ?
  - Comment relier des objets techniques non prévus initialement ?
    - Ex : armoires techniques pour la vidéo protection ou des pompes de relevage
    - Poursuivre avec THDB la réflexion sur l'évolution du catalogue de services du réseau et la participation éventuelle du demandeur afin de répondre à ce type de demandes relevant d'un caractère purement commercial.
  - Nouveaux réseaux hertziens à basse consommation afin de relier des capteurs - IOT (Internet of Things ou Internet des Objets)
    - Ex : eau potable, gestion technique des bâtiments, déchets, éclairage public, le stationnement, etc.
    - Mégalis pourrait utilement proposer des services mutualisés à destination des collectivités de son territoire
- Etude d'opportunité lancée en 2026 sur la mutualisation de services de télécommunications
- A partir des fibres optiques de Mégalis et la complémentarité avec un nouveau réseau d'objets connectés.
  - Cette étude devra aussi évaluer l'équilibre économique de ces offres qui reposera sur la participation des collectivités utilisatrices.



- Les missions des agents de Mégalis et en particulier de ceux de la Direction du projet BTHD continueront d'évoluer.
  - D'ores et déjà les sujets liés à l'exploitation du réseau (incidents, échecs de raccordements, suivi des travaux pour relier les logements neufs...) occupent de plus en plus le quotidien des équipes.
  - Les missions de contrôle du délégataire vont se renforcer au fur et à mesure de la fin des chantiers de déploiement initiaux.
  - Des nouveaux sujets (résilience, services télécoms, Internet des Objets) seront à intégrer aux missions des équipes actuelles à l'issue du déploiement initial.
- En préparation de ces évolutions et en accord avec le syndicat d'énergie du Finistère, il sera mis un terme à la convention de mise à disposition de personnel fin juin 2026.
  - Il sera donc proposé la création de deux postes de chargé d'affaires Mégalis basés en Finistère au budget 2026 afin d'assurer la transition.
  - Ainsi, sous l'animation du référent territorial de Mégalis déjà en place, ces deux personnes assureront le suivi de la fin des déploiements et des nouveaux enjeux du projet.

*Amélie Caro, Déléguée titulaire du Département du Finistère, se demande si les EPCI, les Départements et les gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement seront associés dans la définition du schéma de résilience en 2025.*

*Thomas Renault, Directeur du projet Bretagne Très Haut Débit, souligne que l'étude lancée est plus une cartographie des zones à risque que la formalisation d'un schéma de résilience à proprement parler. Il s'agit donc de la première étape d'un futur schéma de résilience.*

*Amélie Caro s'interroge sur la nature des emplois de chargés d'affaires qui auront vocation à remplacer les agents du SDEF aujourd'hui mis à disposition.*

*Le Président indique qu'il s'agit d'emplois permanents.*

*Amélie Caro s'interroge sur le rôle de ces chargés d'affaires, une fois le déploiement initial terminé.*

*Thomas Renault précise que sur le département du Finistère, il y aura deux chargés d'affaires et un référent territorial qui est le porte-parole, représentant du projet. Les missions des chargés d'affaires évoluent d'ores et déjà vers d'autres sujets que le suivi du déploiement initial, notamment sur le contrôle de l'exploitation et la vie de réseau, dans le cadre de la délégation de service public qui s'étend jusqu'en 2035. Il y aura également le sujet de la résilience, ainsi que de nouveaux sujets liés aux services Télécom.*

*Patrick Malfait, précise que dans la convention actuelle avec le SDEF, il y a 3 ETP mis à disposition, alors qu'il est proposé demain de ne créer que 2 emplois de chargés d'affaires.*

*Amélie Caro demande des précisions sur l'augmentation des délais de rétablissement des pannes sur le réseau par l'exploitant et demande confirmation que 17% des pannes seraient rétablies en plus de 30 jours sans plus de précision sur la durée de ces rétablissements.*

*Thomas Renault confirme que ces pannes sont rétablies en plus de 30 jours, sans précision du délai. Il rappelle que THDB, l'exploitant du réseau, s'appuie sur les ressources du groupe Orange, qui a dû faire face à des difficultés notamment dans le Sud Bretagne, où la société Axians a mis fin à son contrat avec Orange il y a à peu près un an. Et Orange a mis beaucoup de temps à mettre en place un nouveau prestataire sur l'hiver 2024-2025. Lors de la livraison des derniers indicateurs de suivi, les délais de réparation sont revenus à des taux beaucoup plus nominaux.*

*Amélie Caro se demande si le délégataire peut se doter d'interlocuteurs dédiés pour les EPCI et les communes, afin de faciliter l'identification des incidents sur les réseaux et d'obtenir des informations précises du terrain.*

*Thomas Renault indique qu'il y a sûrement des axes de progression à explorer, soit par des interlocuteurs dédiés, soit par des points d'entrée dématérialisés qui existent déjà. Mégalis Bretagne a également adapté sa communication à destination des élus en produisant des dépliants (comme le plus récent sur l'immobilier neuf) ou en organisant des webinaires. Le point de vigilance est désormais les cas d'absence de réponse afin d'exiger plus de réactivité ou de priorisation de la part de notre exploitant.*

*Stéphane Perrin-Sarzier, délégué titulaire de la Région Bretagne, confirme qu'il y a eu une forte dégradation et un allongement des délais juste avant l'été, mais que la situation tend aujourd'hui vers un retour à la normale. D'après lui, les deux personnes à tenir informées rapidement sont le délégué Mégalis de l'EPCI et le maire de la commune où a eu lieu l'incident. Il faut en effet être plus réactifs et ne pas laisser les fournisseurs d'accès internet communiquer seuls avec des informations qui manquent de fiabilité.*

*Amélie Caro s'interroge également sur le nombre d'échecs de raccordement liés à l'absence d'infrastructure ou à une infrastructure cassée, dont la réparation doit être prise en charge par le particulier sur son domaine privé.*

*Le Président rappelle que la responsabilité de l'exploitant se limite à l'entretien du réseau sur le domaine public.*

*Thomas Renault précise que le Syndicat mixte manque d'informations détaillées sur les échecs de raccordement puisque le fournisseur d'accès Internet ne signale l'échec à THD Bretagne que lorsque la cause est liée à l'opérateur d'infrastructure sur le domaine public. Pour les constructions neuves, la réglementation exige que le propriétaire effectue des travaux sur le domaine public jusqu'à un point de raccordement au réseau. Mégalis doit uniquement fournir les infrastructures, ce que l'on appelle le*

« droit du terrain ». Une autre difficulté concerne les fourreaux cassés, souvent posés il y a des années lorsque le particulier a fait construire sa maison. Aujourd'hui, Orange indique que ces fourreaux ne lui appartiennent pas, même s'ils sont sous la voie publique, et que c'est au propriétaire privé de les réparer ; or le propriétaire n'a pas été informé que ces fourreaux étaient sous sa responsabilité. Dans ce dernier cas, la charge revient à l'opérateur d'infrastructure, THD Bretagne, de trouver une solution, qui n'est pas nécessairement la réparation du fourreau, il faut, par exemple, trouver un autre chemin ou passer en aérien si c'est plus simple.

Amélie Caro indique que, sur ce dernier point, les particuliers doivent déposer des demandes de travaux auprès des services d'urbanisme et cela devient complexe en termes d'interventions sur la voie publique. Après discussions avec plusieurs communes et EPCI, il est difficile de tracer dans la durée qui est le propriétaire de quoi, et il y a donc une vigilance à avoir.

Thomas Renault précise que l'autorité de régulation des télécoms (ARCEP) rédige actuellement un document qui confirme que c'est bien au propriétaire privé de faire les travaux dans ces cas précis.

Lionel Jouneau, délégué titulaire de Redon Agglomération, souhaite évoquer deux sujets rencontrés sur le territoire de son EPCI. Tout d'abord, sur certaines communes, Free indique ne pas avoir le personnel nécessaire pour effectuer les raccordements. D'autre part, certaines communes sont victimes à plusieurs reprises de vols de cuivre et connaissent des délais de rétablissement particulièrement longs de la part d'Orange.

Le Président rappelle que le déploiement du réseau fibre sera terminé dans un an. En attendant, il n'existe pas de solution idéale, si ce n'est de rappeler à Orange ses obligations d'entretien du réseau cuivre. Concernant l'opérateur qui n'affecte pas les ressources suffisantes pour les raccordements, il convient de rappeler qu'au moins trois autres opérateurs sont présents sur le réseau et de faire jouer la concurrence.

Patrick Malfait précise que, selon les derniers chiffres communiqués par THD Bretagne, Orange, SFR et Free sont présents sur plus de 98% des points de mutualisation et installent leurs équipements sans difficulté. Bouygues se situe légèrement en dessous, avec un taux de couverture de 90%. En revanche, les opérateurs rencontrent parfois des difficultés à mobiliser leurs sous-traitants pour les raccordements.

Amélie Caro alerte que plusieurs communes du Finistère ont constaté des dépôts sauvages et des dégradations de lieux de stockage par l'entreprise Axione. Cela donne une mauvaise image du déploiement public de la fibre.

Le Président précise que le message sera transmis à l'entreprise, même si très peu de signalements en la matière ont été constatés.

Yvon Coquil, délégué titulaire de la Communauté de communes de Haute Cornouaille, se demande s'il est possible de mutualiser le réseau fibre très haut débit Mégalis.

Thomas Renault précise que certaines collectivités souhaitent utiliser le réseau fibre pour relier des collèges, des lycées ou des bâtiments publics. Elles doivent se faire accompagner par un intégrateur, un opérateur national ou un opérateur local, qui prendra en charge la location des fibres auprès de notre exploitant pour le compte de la collectivité. Cela demande une ingénierie, mais cela permet effectivement de mutualiser ou de créer une sorte de réseau privé entre les bâtiments publics. Ceci permet la mutualisation d'abonnements, la mutualisation des serveurs informatiques, du stockage, etc., en un seul endroit et pour l'ensemble des services de la collectivité. L'idée pour Mégalis est de réfléchir à la manière de simplifier l'accès à ce genre de nouveaux services pour les membres du syndicat mixte.

Le Président indique que les équipes de Mégalis sont disponibles pour échanger sur ce sujet.

Le Président invite Sébastien Dekeyser, Directeur du Pôle Administratif et Financier, à présenter les Orientations Budgétaires relatives aux Finances et aux ressources humaines.



## Finances - Ressources Humaines

Comité syndical du 12 novembre 2025

30



### Débat d'orientations budgétaires 2026 Budget principal



Compte administratif 2025 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2025	Fonctionnement	5,1 M€	5,1 M€	- 0,0 M€
	Investissement	1,1 M€	0,6 M€	- 0,5 M€
Résultat 2024	Fonctionnement			+ 1,6 M€
	Investissement			+ 1,5 M€
Cumulé fin 2025	Fonctionnement			+ 1,5 M€
	Investissement			+ 1,0 M€
Budget Primitif 2026		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	5,4 M€	5,4 M€	
	Investissement	1,1 M€	1,1 M€	

Comité syndical du 12 novembre 2025

31



## Débat d'orientations budgétaires 2026 Budget annexe BTHD

Compte Administratif 2025 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2025	Fonctionnement	65,0 M€	80,9 M€	15,9 M€
	Investissement	315,4 M€	292,8 M€	- 22,6 M€
Résultat 2024	Fonctionnement			+ 3,5 M€
	Investissement			+ 13,1 M€
Cumulé fin 2025	Fonctionnement			+ 19,4 M€
	Investissement			- 9,5 M€
Budget Primitif 2026		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	95,1 M€	95,1 M€	
	Investissement	225,9 M€	225,9 M€	

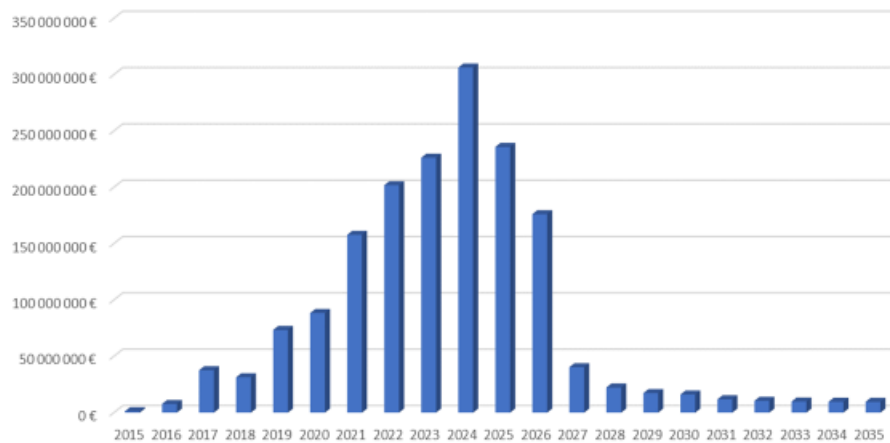
Comité syndical du 12 novembre 2025

32



## Débat d'orientations budgétaires 2026 Plan pluriannuel des investissements BTHD

Dépenses totales du projet (hors remboursement capital emprunt)

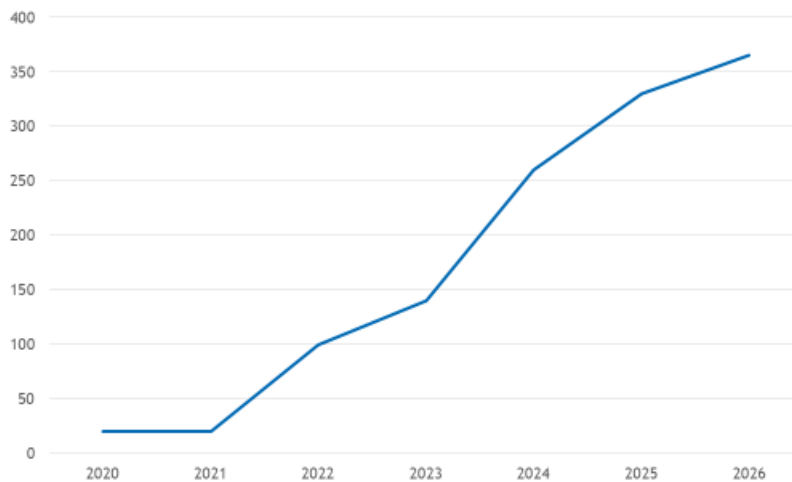


Comité syndical du 12 novembre 2025

33



Compte Administratif 2025 anticipé		Dépenses	Recettes	Résultat
Projeté fin 2025	Fonctionnement	0,9 M€	0,9 M€	0 M€
	Investissement	0,5 M€	1,0 M€	0,5 M€
Résultat 2024	Fonctionnement			- 0,1 M€
	Investissement			- 0,5 M€
Cumulé fin 2025	Fonctionnement			- 0,1 M€
	Investissement			+ 0,0 M€
Budget Primitif 2026		Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	0,9 M€	0,9 M€	
	Investissement	0,6 M€	0,6 M€	





- Au 31/10/2025, le Syndicat mixte compte 43 agents permanents comme suit :

Budget	Nb.
Budget principal	30
Budget annexe BTHD	13

- Par ailleurs, le Syndicat mixte compte également :
  - 9 emplois non permanents (4 budget principal ; 5 budget annexe BTHD)
  - 4 agents mis à disposition par le Syndicat départemental d'Energie du Finistère
- En 2026,
  - Au sein de la direction du projet Bretagne Très Haut Débit
    - Fin de la convention de mise à disposition avec le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère au 30/06/2026.
    - En remplacement, il conviendra de créer 2 emplois permanents de chargés d'affaires pour le Département du Finistère à compter du 01/07/2026.



- Il est proposé :
  - DE PRENDRE ACTE du débat d'orientation budgétaire.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat d'orientation budgétaire.

Le Président invite à poursuivre l'ordre du jour avec les projets de délibérations à examiner.



## 2. Budget

- Décision modificative n°1- Budget principal 2025
- Décision modificative n°1- Budget annexe BTHD 2025
- Décision modificative n°1- Budget annexe RUHD 2025
- Dotations aux provisions pour charge d'exploitation



## Décision modificative n°1- Budget principal 2025

Article	Libellé	EP	BS	Exécution	Dépenses	Recettes
<b>Ajustement de crédits - renouvellement de licences</b>						
05	65811 Droits d'utilisations, informatique en nuage	35 182,00	0,00	100 200,00	-65 008,00	
011	611 Contrats de prestations de services	421 253,00	0,00	396 245,00	- 65 008,00	
<b>Frais de personnel et recettes</b>						
012	64111 Rémunération principale titulaire	735 000,00	0,00	750 000,00	+ 15 000,00	
012	6451 Cotisations à l'URSSAF	237 000,00	0,00	246 000,00	+9 000,00	
012	6453 Cotisations aux caisses de retraite	269 000,00	0,00	278 000,00	+ 9 000,00	
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>						
023	023 Virement à la section d'investissement	181 366,00	+ 1 540 406,85		-33 000,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>					- 0,00	+ 0,00
<b>Aménagements divers</b>						
21	2184 Autres matériels de bureau et mobilier	10 000,00	0,00	16 000,00	+ 6 000,00	
<b>Ecritures d'ordre ajustement de crédits 2025</b>						
040	13911 Subvention d'investissement actifs amortissables Etat	80 130,00	0,00	35 493,00	-37 000,00	
040	13913 Départements	10 000,00	0,00	46 649,00	+ 37 000,00	
040	28032 Frais de recherche et de développement	182 000,00	0,00	230 621,70	+ 49 000,00	
040	2805 Licences, logiciels, droits similaires	54 000,00	0,00	60 126,77	+ 6 200,00	
040	28088 Autres immobilisations corporelles	155 000,00	0,00	112 895,32	-42 100,00	
040	28181 Installations générales	6 500,00	0,00	6 677,45	+ 200,00	
040	281838 Autre matériel informatique	66 000,00	0,00	53 065,39	- 12 900,00	
040	281848 Autres matériels de bureau et mobilier	6 000,00	0,00	2 522,12	- 1 100,00	
040	28188 Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 667,30	+ 700,00	
<b>Caution versée au titre du bail de location : actualisation du montant 2025</b>						
27	275 Dépôts et cautionnement versés	4 000,00	0,00	6 000,00	+ 2 000,00	
<b>Equilibre de la section d'investissement</b>						
021	021 Virement de la section de fonctionnement	181 366,00	+ 1 540 406,85	0,00		- 33 000,00
23	2315 Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	2 799 757,14	0,00	0,00	-41 000,00	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>					- 33 000,00	- 33 000,00

### ■ Il est proposé :

- D'ADOPTER la décision modificative n° 1 du budget principal 2025 comme ci-dessus.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificatives n°1 du budget principal 2025 comme ci-dessus.

## Décision modificative n°1- Budget annexe BTHD 2025



Chapitre	Article	Libellé	BP	BS	Exécution	Dépenses	Recettes
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>							
023	023	Virement à la section d'investissement	14 795 460,00	0,00	0,00	+ 2 628 800,00	
<b>Ajustement de crédits : Annulation puis réémission d'un titre émis en 2024</b>							
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	0,00	0,00	295 000,00	+ 295 000,00	
<b>Ajustement de crédits : écritures d'Ordre</b>							
042	6812	Dotations aux amortissements charge s à répartir	4 000,00	0,00	7 122,00	+ 3 200,00	
042	791	Transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00	45 000,00		+ 45 000,00
<b>Frais de personnel et recettes afférentes</b>							
012	6411	Salaires, appointements, commissions	594 000,00	0,00	604 000,00	+10 000,00	
013	64198	Autres remboursements	0,00	0,00	14 800,00		-14 800,00
013	629	RFR obtenus	0,00	0,00	200,00		+ 200,00
<b>Informatique en usage</b>							
05	6518	Autres	0,00	0,00	7 625,00	+ 8 000,00	
05	6512	Droits d'utilisations	130 000,00	0,00	205 000,00	+ 75 000,00	
<b>Recettes de la DSP et refacturation diverses</b>							
75	757	Redevances des fermiers	43 000 000,00	0,00	43 920 000,00		+ 920 000,00
70	70878	Remboursement de frais par des tiers	14 838 620,00	0,00	16 878 620,00		+ 2 040 000,00
<b>Cession de poteaux refacturés à Orange</b>							
77	775	Produits cession d'élément actif	6 000 000,00	0,00	8 100 000,00		+ 2 100 000,00
<b>écritures d'ordre : ajustement de crédits liés à l'amortissement de la PFI2 et cession de poteaux</b>							
042	6811	Dotations aux amortissements	10 060 000,00		12 060 000,00	+ 2 000 000,00	
042	777	Quote-part de subventions	6 002 501,00		8 002 501,00		+ 2 000 000,00
042	675	Valeur comptable d'éléments d'actifs cédés	6 000 000,00		8 100 000,00	+ 2 100 000,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>						<b>+ 7 120 000,00</b>	<b>+ 7 120 000,00</b>

Comité syndical du 12 novembre 2025

40

## Décision modificative n°1- Budget annexe BTHD 2025



<b>Ajustement de crédits : écritures d'Ordre</b>							
040	4816	Frais d'émission des emprunts		4 000,00	0,00	7 122,00	+ 3 200,00
040	4816	Frais d'émission des emprunts		0,00	0,00	45 000,00	+ 45 000,00
040	2153	Installations à caractère spécifique		6 000 000,00	0,00	8 100 000,00	+ 2 100 000,00
040	13911	Sub. Equipement compte de résultat Etat		1 285 000,00	0,00	1 785 000,00	+ 500 000,00
040	13912	Sub. Equipement compte de résultat Régions		646 501,00	0,00	1 046 501,00	+ 400 000,00
040	13913	Sub. Equipement compte de résultat Départements		1 082 000,00	0,00	1 132 000,00	+ 50 000,00
040	13915	Sub. Equipement compte de résultat Groupements		1 748 000,00	0,00	2 398 000,00	+ 650 000,00
040	13917	Sub. Equipement compte de résultat Budget communautaire		1 232 000,00	0,00	1 632 000,00	+ 400 000,00
040	28153	Installations à caractère spécifique		8 923 000,00	0,00	10 923 000,00	+ 2 000 000,00
<b>Equilibre de la section d'investissement</b>							
021	021	Virement de la section de fonctionnement	14 795 460,00	0,00			+ 2 628 800,00
16	1641	Emprunts en euros	25 500 000,00			24 568 000,00	- 313 000,00
<b>Provision pour travaux supplémentaire, projection des situations au 31/12</b>							
20140001	2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	220 022 784,40		0,00	225 022 784,40	+5 000 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>						<b>+6 732 000,00</b>	<b>+6 732 000,00</b>

### Il est proposé :

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 du budget annexe BTHD 2025 comme ci-dessus.

Comité syndical du 12 novembre 2025

41

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du budget annexe BTHD 2025 comme ci-dessus.



## Décision modificative n°1- Budget annexe RUHD 2025



Chapitre	Article	Libellé	BP	BS	Exécution	Dépenses	Recettes
<b>Equilibre de la section de fonctionnement</b>							
74	7472	Régions	251 380,00	56 560,78	354 190,78		+46 250,00
<b>Ajustement de crédits</b>							
70	7083	Locations diverses	134 000,00	0,00	81 500,00		-52 500,00
75	75888	Autres	50,00	0,00	6 300,66		+ 6 250,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Renouvellement du marché de multiplexage - prise en main du réseau + Equipement NRO Rostrenen et datacenter BCOM</b>							
21	21538	Autres Réseaux	20 000,00	6 390,80	63 390,80	+37 000,00	
<b>Equilibre de la section d'investissement</b>							
13	1312	Subventions transférables Régions	20 000,00	479 532,13	516 532,13		+ 37 000,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>						<b>+37 000,00</b>	<b>+ 37 000,00</b>

■ **Il est proposé :**

- D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du budget annexe RUHD 2025 comme ci-dessus.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du budget annexe RUHD 2025 comme ci-dessus.



## Dotations aux provisions pour charge d'exploitation

- Provisions destinées à couvrir les charges afférentes aux jours épargnés dont le montant est le coût lié aux droits ouverts dans les Comptes Epargne-Temps (CET) du personnel
  - Budget principal : 6 500,00€
  - Budget annexe BTHD : 6 500,00 €
- En termes de reprise sur provisions,
  - Budget principal (solde 1581 au 31/12/2024 de 5 211,00) : 5 211,00 afin d'apurer le compte 1581 pour 2025
  - Budget annexe BTHD (solde 1581 au 31/12/2024 de 41 565,00) :
    - 2 350,00 € au titre des CET
    - 35 560,00 pour traiter la clause de retour à meilleure fortune ouverte en provision en 2018.
    - 3 655,00 afin d'apurer le compte 1581
- **Il est proposé :**
  - **D'ADOPTER** le principe d'une émission de provisions et de reprises comme présentées ci-dessus.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le principe d'une émission de provisions et de reprises comme présentées ci-dessus.



## 3. Ressources Humaines

- Protection sociale complémentaire : adhésion au contrat collectif complémentaire santé du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine



- Le CDG 35 a souscrit le 28 juillet 2025 une convention de participation pour le risque « Santé » auprès de MUTAME et PLUS pour une durée de six ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2026 pour se terminer le 31 décembre 2031.
  - Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1er janvier 2026 et tout au long de la convention.
  - Il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.
- Il est proposé une participation mensuelle selon un barème qui correspond à 50% de la cotisation mensuelle santé agent correspondant au niveau 1 de couverture
- **Il est proposé :**
  - **D'ADHERER** à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé », à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
  - **D'ACCORDER** une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé »,
  - **DE FIXER** pour l'agent le niveau de participation mensuelle brute suivant le barème proposé ci-dessus,
  - **D'AUTORISER** le Syndicat mixte à effectuer tout acte en découlant.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 1 abstention (A. CARO).
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à la majorité :

- **D'ADHERER** à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé », à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- **D'ACCORDER** une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé »,
- **DE FIXER** pour l'agent le niveau de participation mensuelle brute suivant le barème proposé ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le Syndicat mixte à effectuer tout acte en découlant.



## 4. Elections

- Election des membres des Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics Locaux et Commission de Contrôle Financier



## Election des membres des CAO, CCDSP, CCSP et CCF

- Frédéric Martin, a été élu en 2021 pour siéger, en tant que membre suppléant, aux Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics locaux et Commission de Contrôle Financier du Syndicat mixte. Or, depuis juin 2025 il n'est plus délégué titulaire pour Mégalis Bretagne du Département d'Ille-et-Vilaine.

- **Il est proposé :**

- D'ACTUALISER** la composition des commissions suivantes, Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics Locaux et Commission de Contrôle Financier, comme suit :
- Président :**
  - Stéphane PERRIN-SARZIER, Région Bretagne
- Membres titulaires :**
  - Christine ORAIN-GROVALET, Département des Côtes d'Armor
  - Amélie CARO, Département du Finistère
  - Gérard CORRIGNAN, Centre Morbihan Communauté
  - Marielle MURET-BAUDOIN, Pays de Châteaugiron Communauté
  - Benoît SOHIER, Communauté de communes Bretagne romantique
- Membres suppléants :**
  - **Ludovic COULOMBEL, Département d'Ille-et-Vilaine**
  - Pierre GUEGAN, Département du Morbihan
  - Catherine DREZET, Lamballe Terre et Mer
  - Yannick BRE, Montfort Communauté
  - Antoine COROLLEUR, Pays d'Iroise Communauté

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **DE RECOURIR** au vote à main levée pour l'élection des membres des Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics locaux et Commission de Contrôle Financier du Syndicat mixte

Le Président propose la candidature de Ludovic COULOMBEL, délégué titulaire du Département d'Ille-et-Vilaine, pour le remplacer.

A l'issue du vote à main levée, les résultats ont été enregistrés :

- 0 refus de vote.
- 0 abstention.
- 0 opposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **D'ACTUALISER** la composition des commissions suivantes, Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public, Commission Consultative des Services Publics Locaux et Commission de Contrôle Financier, comme suit :

Président : Stéphane PERRIN-SARZIER, Région Bretagne

Membres titulaires :

- Christine ORAIN-GROVALET, Département des Côtes d'Armor
- Amélie CARO, Département du Finistère
- Gérard CORRIGNAN, Centre Morbihan Communauté
- Marielle MURET-BAUDOIN, Pays de Châteaugiron Communauté
- Benoît SOHIER, Communauté de communes Bretagne romantique

Membres suppléants :

- **Ludovic COULOMBEL, Département d'Ille-et-Vilaine**
- Pierre GUEGAN, Département du Morbihan
- Catherine DREZET, Lamballe Terre et Mer
- Yannick BRE, Montfort Communauté
- Antoine COROLLEUR, Pays d'Iroise Communauté



## Prochaines échéances



- Jeudi 18 décembre 2025 - 17h00 : Comité syndical
  - Budgets 2026
- Jeudi 29 janvier 2026 - 17h30 : Bureau syndical
- Vendredi 6 mars 2026 - 17h00 : Comité syndical
  - Comptes administratifs 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.